

DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/009/7.1

Feuillet n°009

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
Terrassonnais Haut Périgord
Noir**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt et deux, le 21 janvier, à vingt et une heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 14 janvier 2022

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	36
Votants :	42
Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Dominique BOUSQUET, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

Suppléant : Gilles COZANET représente Dominique DURUY, Daniel DEVAUX représente Annie DELAGE, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Robert LEYMARIE représente Laurent PELLERIN.

Excusés : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Marie-Claire BOULINGUEZ, Edmond Claude DELPY, Mattia TRENTMONT donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Michel LAGORSE, Régine ANGLARD donne pouvoir à Claude SAUTIER, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Roger LAROUQUIE, Caroline VIEIRA.

SECRÉTAIRE : Mme Bernardette MERLIN.

OBJET : Budget Principal 440 Décision Modificative n°7

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021 sont insuffisants

AR PREFECTURE

024-200041150-20220121-DE2022009-DE
Regu le 25/01/2022

Le conseil communautaire décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
022 - DEPENSES IMPREVUES		3 500,00		
Dépenses imprévues	022 020	3 500,00		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				3 500,00
Autres contributions			65548 820	2 500,00
Subventions de fonctmt aux ass. & autres personnes de droit privé			6574 33	1 000,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		3 500,00		3 500,00

Le conseil communautaire approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
 le 24/01/2022

Le Président,
 Dominique BOUSQUET
 Terrassonnais

Communauté de Communes
 58 Avenue Jean Jaurès
 24120 Terrasson-Lavilledieu
 05 53 50 96 10
 Haut Périgord Noir

Terrassonnais
 Communauté de Communes
 58 Avenue Jean Jaurès
 24120 Terrasson-Lavilledieu
 05 53 50 96 10
 Haut Périgord Noir

AR PREFECTURE

024-200041150-20220121-DE2022009-DE
 Regu le 25/01/2022